

**Zeitschrift:** Schweizer Film = Film Suisse : offizielles Organ des Schweiz. Lichtspieltheater-Verbandes, deutsche und italienische Schweiz

**Herausgeber:** Schweizer Film

**Band:** 8 (1943)

**Heft:** 122

**Rubrik:** Autour de la Suisse

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Les cinéastes surent rester conscients de leur mission : mieux encore, ils en furent dignes, grâce à une compréhension toujours plus approfondie de leur métier et à une maîtrise parfaite de leurs moyens d'expression.

Le film n'a guère pu utiliser encore les combats proprement dits : cela reste du domaine du documentaire, et cela vaut infiniment mieux. Je ne sais si l'on s'en servira par la suite... pour cette dignité du cinéma que nous sommes heureux de souligner aujourd'hui, je voudrais qu'il n'en soit rien. On l'avait beaucoup fait après la dernière guerre, dans le dessin — disait-on — de dégoûter à tout jamais les hommes de ces boucheries. A voir où nous en sommes, on peut légitimement douter de l'efficacité du procédé. Certes, nous avons eu « In which we serve » et « Benghasi », où la bataille joue un rôle essentiel, avec une sobriété et une grandeur indéniées. Si l'on s'en tient toujours à ce niveau, il n'y aurait pas grand' chose à craindre... mais ce serait presque trop beau pour être vrai.

« Mrs. Miniver » est peut-être, sur le plan « civil », l'expression la plus accomplie de cette dignité du cinéma — qui n'est en définitive rien d'autre que la dignité de l'homme enfin exprimée dignement par l'image. Et nous reconnaissons volontiers que cette expression ne s'est pas limitée aux idées et aux principes, mais qu'elle a atteint le domaine du sentiment. A côté de trop nombreuses histoires exagérément sentimentales, au mauvais sens du mot, nous avons eu quelques chefs-d'œuvre de sensibilité tendre ou narquoise, de « Elle et lui » à « Mr. Pulham Esq. ».

En définitive, il n'est peut-être pas superflu de le noter ici, dignité, au cinéma comme ailleurs, est synonyme de sobriété. D'intelligence aussi. L'image a cessé d'être simplement expressionniste, pour devenir impressionniste. Elle sert maintenant une *idée*, et non plus simplement un fait ou un ensemble de formes et de lignes, ou des rapports de lumière. Elle est un moyen et non plus seulement un but en soi ; elle est en relation plus immédiate avec le principe qui la provoque. Par une sorte de miracle qui doit faire appel à un sens nouveau, ou tout au moins à un affinement considérable de la vision, à une correspondance plus intime de l'œil et de l'intellect, elle *serre* de plus près l'idée. Le phénomène est sensible à beaucoup de spectateurs : il reste encore indéfinissable.

Une chose est certaine : la dignité du cinéma d'aujourd'hui se double d'une dignité du public. Ceux des producteurs qui, par facilité, prétendaient constamment que « le public ne comprenait pas » et s'autorisaient de ce jugement pour pratiquer en série la culture des navets, se sont vu donner un éclatant démenti. Le public a compris aussi lorsqu'on a bien voulu s'adresser à ce qu'il a de meilleur dans chaque individu.

Tout cela ne signifie certes pas que le cinéma ne nous donnera désormais que des chefs-d'œuvre, ce n'est le cas d'aucun art. L'essentiel est que nous ayons maintenant la preuve que le film est capable d'exprimer les idées les plus hautes et les sentiments les plus subtils, si l'on sait s'en servir, et qu'il y ait toujours des hommes maîtres de ce magnifique moyen d'expression. A. D.

## Autour de la Suisse

### Production de films documentaires à Berne

La vieille cité historique de Berne, aux traditions glorieuses, a désormais, elle aussi, son industrie cinématographique ; modeste, certes, mais non dépourvue d'une certaine grandeur idéologique. L'initiative en revient à l'opérateur-metteur en scène, Monsieur Charles Zbinden, directeur de la « Foto & Kino A.G. », qui fait du film documentaire son idéal d'art.

Depuis quelques années, en effet, Monsieur Zbinden étudie l'esthétique et la technique de ce moyen d'expression de l'art cinématographique. (Nous n'avons pas oublié le film sur la guerre russo-finlandaise, réalisé en collaboration avec M. Eos Stauffer.)

Les différents documentaires tournés par Monsieur Zbinden ont grandement contribué à former ses capacités professionnelles.

Actuellement, il vient de terminer le documentaire « Suisse, source de santé ». Présenté en vision privée, ce film fit l'admiration des nombreuses personnes admises à la représentation et suscita notre enthousiasme.

Dans ce film (réalisé d'après un sujet de H. Steiner), Charles Zbinden est parvenu à traduire le mythe de la montagne, la paix exaltante de certains paysages, le masque torturé de l'homme malade qui cherche la Vie

et puis, la joie de la santé retrouvée, en imprimant sur la pellicule une personnalité émouvante de poésie, de passion, de bonté.

« Suisse, source de santé » est un hommage cinématographique à la beauté, un chant qui prend et transporte dans les régions où la nature est libre de parler à son aise à l'âme humaine. Ce film est une promesse. Sa réalisation sera assurée avec le concours de Foto & Kino A.G. et de M. Georges von Weissenfluh.

Dr. T.

### Dix jours de films à Bâle

Une manifestation des plus intéressantes se déroulera à Bâle pendant la période du 1<sup>er</sup> au 10 octobre prochains. Il s'agit des *Dix jours de films*, qui débutera par l'exposition *Le film hier et aujourd'hui* à l'École des arts et métiers. En outre, les cinémas de Bâle offriront au public des programmes de choix, depuis la naissance du film muet jusqu'aux dernières créations de 1943. Les écrans seront également mis à la disposition de la science, de l'école, de l'armée, de la politique et de la réclame. Puis, pour couronner le tout, un grand bal consacré au film aura lieu le 9 octobre dans les salons du Casino de la ville, avec la présence d'étoiles suisses et étrangères. Ensuite, on procédera à l'inauguration des Archives suisses du film.

## Concours suisse d'amateurs

La Fédération suisse des Clubs de cinéamateurs à laquelle sont affiliés onze clubs régionaux, ouvre à nouveau, pour le début d'octobre, son 9<sup>me</sup> concours national du meilleur film d'amateurs de Suisse.

Le film qui obtiendra la meilleure place

au classement recevra comme prime le challenge offert par le Conseil fédéral. Tous renseignements concernant les conditions de participation au concours peuvent être obtenus auprès du président central de la F.S.C.A., M. Jean Borel, Neuchâtel.

## L'âge d'entrée dans les Cinémas à Bâle

Jusqu'ici, les jeunes gens de moins de 16 ans, qu'ils fussent ou non accompagnés, ne pouvaient aller au cinéma que si les séances étaient organisées à l'intention de la jeunesse. Désormais, le contrôle sera plus sévère en raison des représentations

faites par les autorités s'occupant spécialement des adolescents. L'entrée dans les cinémas sera tout simplement interdite aux jeunes gens au dessous de 16 ans. Dorénavant, les contrevenants seront punis et non plus les propriétaires de cinémas.

## Films et cinémas en Angleterre

(De notre collaborateur permanent.)

Londres, juin.

Ceux qui douteraient encore que le cinéma soit désormais le véritable théâtre populaire devront bel et bien se laisser convaincre par les preuves que nous en donnons ces années de guerre. Un membre influent du comité de l'association des propriétaires de cinémas britannique a déclaré ces jours derniers :

« L'Angleterre compte aujourd'hui 5000 cinémas régulièrement exploités. Leurs recettes s'élèvent chaque année à des centaines de millions de livres-sterling. Les cinémas anglais occupent au total quelque 100 000 employés. Et les plus récentes statistiques prouvent que l'an dernier pas moins de 1500 millions de places des diverses catégories — autrement dit un milliard et demi — ont été vendues aux guichets des cinémas britanniques. »

Ces constatations se passent de commentaires. On pourrait ajouter cependant que les chiffres enregistrés ces dernières semaines encore dénotent un accroissement constant dans la fréquentation des cinémas. Des représentations cinématographiques devant des salles comblées ne sont pas une exception — non seulement le samedi et le dimanche, mais en semaine ; il arrive fort souvent qu'on ne trouve plus de place. Certains films, qui ont été projetés pendant des mois dans les grandes salles d'exclusivité, sont suivis jusque dans les salles de faubourg par des amateurs enthousiastes. Jeunes et vieux fréquentent assidûment les salles obscures, et les jeunes d'autant plus que très peu de films sont interdits à la jeunesse.

La fréquentation des cinémas a-t-elle une mauvaise influence sur la jeunesse ? Cette question à laquelle éducateurs et magistrats répondaient jusqu'à présent par un oui énergique, vient d'être catégoriquement

niée par un juge anglais. Selon les observations faites par ce magistrat, les délits dont se rendent coupables certains jeunes ne sont jamais provoqués par la fréquentation des cinémas ni par les films qu'ils ont pu voir. Cette constatation vaut aussi bien pour les jeunes garçons que pour les jeunes filles. Le maire d'une cité anglaise a déclaré de son côté que le très haut niveau atteint par les films modernes a fait du cinéma une institution de première importance pour la formation artistique et intellectuelle de la jeunesse.

Le « Brains Trust » lui-même, un groupe de savants et d'intellectuels qui répond à la radio à des questions posées par le public, vient de donner la réponse que voici à la question suivante : « Est-il normal de permettre à des enfants de 14 à 16 ans de fréquenter les cinémas et d'y voir tous les films ? » — Réponse : « Il n'y a rien à objecter à ce que les jeunes fréquentent les cinémas. Ce qu'ils y voient et ce qu'ils y entendent ne leur fera aucun mal. »

\*

Bien que le récent impôt de consommation ait contribué à augmenter encore le prix des places, on ne constate aucune diminution des entrées, ni même de déplacements dans les diverses catégories de sièges. Les spectateurs restent donc fidèles à leurs places habituelles et ne se lancent pas sur les rangées les moins chères.

Durant les prochains mois d'été, la reprise d'un certain nombre de grands films, dont il existe encore d'excellentes copies fort peu usagées, permettra d'économiser toujours davantage le matériel neuf. Ces reprises répondront en même temps aux vœux de très nombreux spectateurs, fort désireux de revoir des films qui leur avaient plu ou de voir enfin certains chefs-

d'œuvre dont ils avaient manqué la première projection. Une organisation spéciale de distribution et de répartition des reprises permettra aux loueurs comme aux propriétaires de salles des bénéfices accrus.

Mais un grand nombre de nouveaux films anglais et américains vont également être présentés en première vision, de sorte qu'il ne manquera certes pas de spectacles inédits. Dans les quatre plus grandes salles d'exclusivité britanniques viennent d'être projetées pour la première fois quelques bandes de grande classe : « We dive at dawn » (Nous émergerons à l'aube) est un film à grand spectacle consacré aux sous-marins. Une action passionnante et une photographie éblouissante font valoir le jeu des remarquables acteurs que sont Eric Partman et John Mills. « Cabin in the Sky » (Une cabane dans le ciel) est un curieux film Metro-Goldwyn-Mayer, joué exclusivement par des nègres, dont Ethel Waters, « Rochester » et Lena Horne. L'histoire se passe en rêve, et rappelle assez par son contenu « Green Pastures » (Les verts pâturages) qu'on a pu voir en Suisse il y a cinq ou six ans. Un certain nombre de scènes très émouvantes, et d'autres fort amusantes, lui vaudront sans nul doute un très gros succès auprès du public. « Something to shout about » (C'est à hurler !) est une comédie musicale chantée, alerte et joyeuse, jouée par Cole Porter et Janet Blair. « Girl Trouble » (Ennuis de jeune fille) donne à Joan Bennet l'occasion de faire valoir sa radieuse personnalité dans le rôle d'une jeune fille obligée de jouer les Cendrillon après avoir perdu sa fortune, mais qu'un millionnaire, en la personne de Don Amèche, vient tirer à temps de ses soucis.

Tandis que des salles d'exclusivité viennent d'accueillir ces quatre bandes, les autres cinémas sont encore munis pour des semaines. La grande salle Paramount « Plaza » projette par exemple un double programme : « The cat and the canary » avec Bob Hope et Paulette Goddard, et « Sing, you Sinners » (Chantez, vous autres pécheurs !) ; une autre salle Paramount présente depuis trois mois avec un succès prodigieux « Star spangled Rythm », avec plus d'une douzaine des stars les plus fameuses. L'Odéon donne un film en costumes : « The black Swan » (Le cygne noir), d'après l'œuvre bien connue de Raphael Sabatini, avec Tyrone Power, la ravissante Maureen O'Hara et Thomas Mitchell : c'est la quatrième semaine d'une projection qui promet de durer quelque temps encore. « The Crystall Ball » (La boule de cristal), une aimable comédie animée par Ray Milland et Paulette Goddard, tient également l'écran depuis plus d'un mois dans un autre cinéma.

Puisque nous parlons des films projetés « en série », on peut rappeler que la fameuse bande « Gone with the wind » (Autant en emporte le vent) vient d'entrer dans sa quatrième année de projection in-